

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

MIRPSI - 21 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en oeuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé

(Pas de prérequis)

Savoirs :

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance
- Les ressources et les structures de référence en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels

Savoirs-faire :

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques
- Limiter ses gestes et ses déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurancennement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance

Savoir-être :

- Être vigilant
- Être prudent
- Être à l'écoute de soi



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Isabelle Farissier, Educatrice de Jeunes Enfants depuis 35 ans, formatrice certifiée depuis 18 ans, forte d'une solide expérience de terrain (protection de l'enfance, direction de crèches), apporte son expertise en développement du jeune enfant, en pédagogies actives et en soutien des pratiques professionnelles

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Isabelle, formatrice

Nombre de stagiaires :

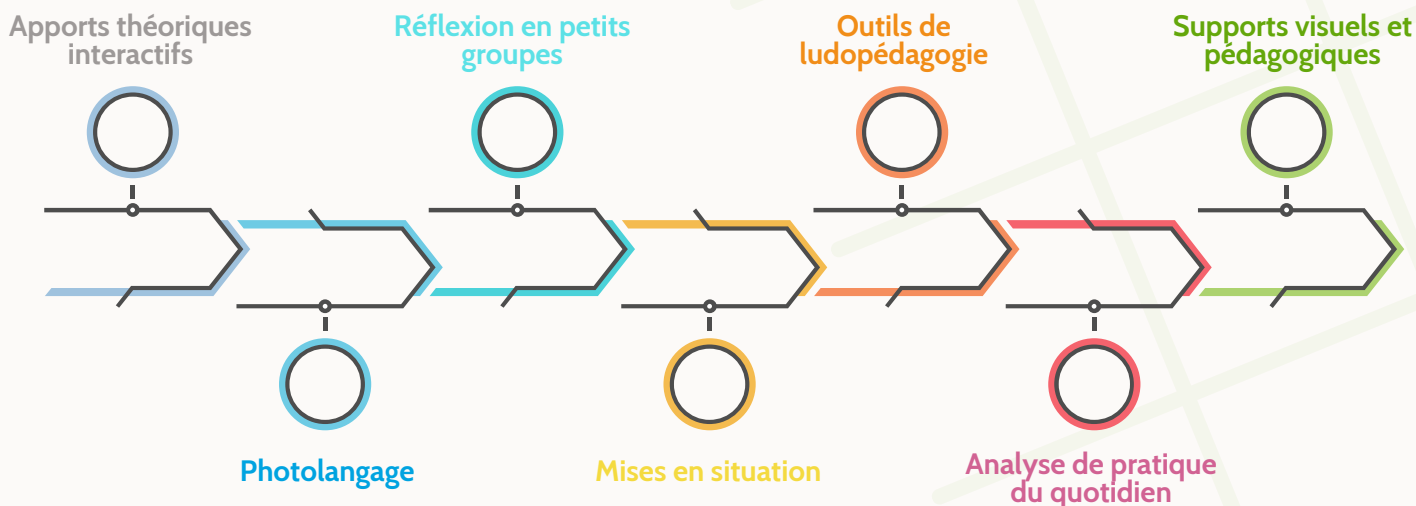
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée
et le passeport de formation rempli





PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5.57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

